

BTS COMMUNICATION*

Inscription sur www.agefa.org ou [parcoursup](http://parcoursup.fr)
Entrez dans l'enseignement supérieur

+ d'infos :



120
crédits
ECTS

Présentation

Le titulaire du BTS Communication conçoit et met en œuvre des opérations de communication, qui peuvent revêtir une forme publicitaire, événementielle et relationnelle, dans le cadre de campagnes commerciales, institutionnelles, sociales ou publiques. Il participe à la création des formes et des contenus de communication interne ou externe, dans le cadre de la stratégie fixée par la direction de l'organisation. Il en assure la qualité et la cohérence.

Lieu de formation

Lycée Jean-Lurçat

48, avenue Gobelins
75013 Paris
01 44 08 70 20

7 Les Gobelins

5 6 Place d'Italie



Conditions d'admission

Être **titulaire** du baccalauréat.

Rythme alternance

**1 semaine en entreprise /
1 semaine à l'école** sur une
durée de **2 ans**.

Programme

- Cultures de la communication
- Langue vivante étrangère
- Management des entreprises
- Économie
- Droit
- Projet de communication
- Conseil et relation annonceur
- Veille opérationnelle
- Atelier production
- Atelier relations commerciales

Accompagnement individuel

Ateliers thématiques :

- Production CV
- Organisation de la recherche de contrat d'apprentissage
- Simulations d'entretiens

Après le BTS ?

Poursuites d'études envisageables

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans le secteur des activités et techniques de communication, en école spécialisée dans l'information et la communication ou plus rarement en école de commerce.

Postes potentiels

- Assistant / assistante de communication
- Assistant / assistante de publicité
- Assistant / assistante commercial
- Assistant / assistante chef de projet

*Diplôme d'état avec épreuves d'examen en C.C.F. et ponctuelles.
Modalités et délais conformes à la loi.
Tarif public : financé intégralement par l'OPCO et l'entreprise.
Aucun frais de formation, ni d'inscription à la charge de l'élève.

Le maître d'apprentissage

confie des missions à l'apprenti, s'assure de leur bonne réalisation et l'évalue dans la progression de l'acquisition de ses compétences professionnelles. Il transmet des informations, des savoirs et une culture d'entreprise. L'enseignant référent est à sa disposition pour faire un point régulier sur le degré d'acquisition de l'apprenti et le soutenir dans les éventuelles difficultés qu'il pourrait rencontrer.

L'apprenti

est un salarié à part entière de l'entreprise. Il perçoit un salaire et suit un rythme alterné entreprise / centre de formation. Il travaille sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage qui lui confie des missions et valide leur bonne exécution. L'apprenti met directement en pratique les connaissances acquises en centre de formation.

Les missions de l'apprenti

Activités

Mise en œuvre et suivi de projets de communication

Conseil et relation annonceur

Veille opérationnelle

Missions

- Analyse de la commande
- Conduite du projet de communication et ajustements
- Gestion des relations avec les prestataires
- Conception et réalisation de moyens de communication
- Création et développement de clientèle
- Construction de la proposition
- Présentation, négociation et vente de la proposition
- Suivi de la relation
- Participation à l'organisation de la veille informationnelle
- Mise en œuvre et exploitation de la veille permanente
- Mise en œuvre et exploitation d'une recherche ponctuelle
- Contribution à la qualité du système d'information

Progression générale de l'apprenti

Élaboration et contribution à la rédaction du cahier des charges.

Suivi du dossier client pour permettre une relation durable.

2. Travail suivi par le maître d'apprentissage

4. Missions en autonomie

1. Intégration de l'entreprise

3. Acquisition de l'autonomie

Participation à l'élaboration des contenus.

Identification et analyse des besoins de l'annonceur.

+ d'infos :

